



# PLAN DE TRAVAIL 2010

*Adopté le 13 janvier 2010*



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE CHARLEVOIX.....</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>LA VISION GÉNÉRALE.....</b>	<b>3</b>
<b>3.</b>	<b>IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DES PROJETS POUR 2010.....</b>	<b>5</b>
3.1	RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT.....	5
3.2	CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE LA MRC DE CHARLEVOIX.....	5
3.3	CONVENTION DE GESTION TERRITORIALE (FORÊT HABITÉE DU MASSIF).....	6
3.4	COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE (CCA).....	7
3.5	CULTURE ET PATRIMOINE (VILLES ET VILLAGES D'ART ET DU PATRIMOINE).....	7
3.6	GÉOMATIQUE.....	8
3.7	CENTRE RÉGIONAL DE COORDINATION DES MESURES D'URGENCE.....	9
3.8	PLANIFICATION D'UN RÉSEAU DE SENTIERS RÉCRÉATIFS (PÉDESTRES / CYCLABLES).....	9
3.9	PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.....	10
3.10	SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE.....	11
3.11	POLITIQUE FAMILIALE ET SERVICE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDANTS.....	11
3.12	TRANSPORT RURAL DE CHARLEVOIX (TRUC).....	12
3.13	SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE.....	12
3.14	RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES.....	13
3.15	PARTICIPATION À DIVERS PROJETS LOCAUX ET RÉGIONAUX.....	13
	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>14</b>

## 1. LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE CHARLEVOIX

---

Située dans la région administrative de la Capitale-Nationale (03), la Municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix occupe une superficie de 3 800 km carrés, dont plus de 2 500 sont situés en territoire non organisé. La population totale de 13 190 personnes recensées en 2006 a connu une légère augmentation par rapport à 2001 d'environ 24 individus (+ 0,2 %). Cette croissance démographique, bien que timide, a été répartie entre les municipalités du territoire de la façon suivante :

Municipalité	Population 2001	Population 2006	Superficie
Petite-Rivière-St-François	730	703	135 km <sup>2</sup>
Baie-Saint-Paul	7 290	7 288	545 km <sup>2</sup>
Saint-Urbain	1 430	1 448	325 km <sup>2</sup>
Saint-Hilarion	1 148	1 191	100 km <sup>2</sup>
Les Éboulements	1 249	1 264	154 km <sup>2</sup>
L'Isle-aux-Coudres	1 319	1 296	30 km <sup>2</sup>
Total :	<b>13 166</b>	<b>13 190</b>	<b>1 289 km<sup>2</sup></b>

Source : *Statistique Canada*  
*Centre des ressources humaines du Canada*

## 2. LA VISION GÉNÉRALE

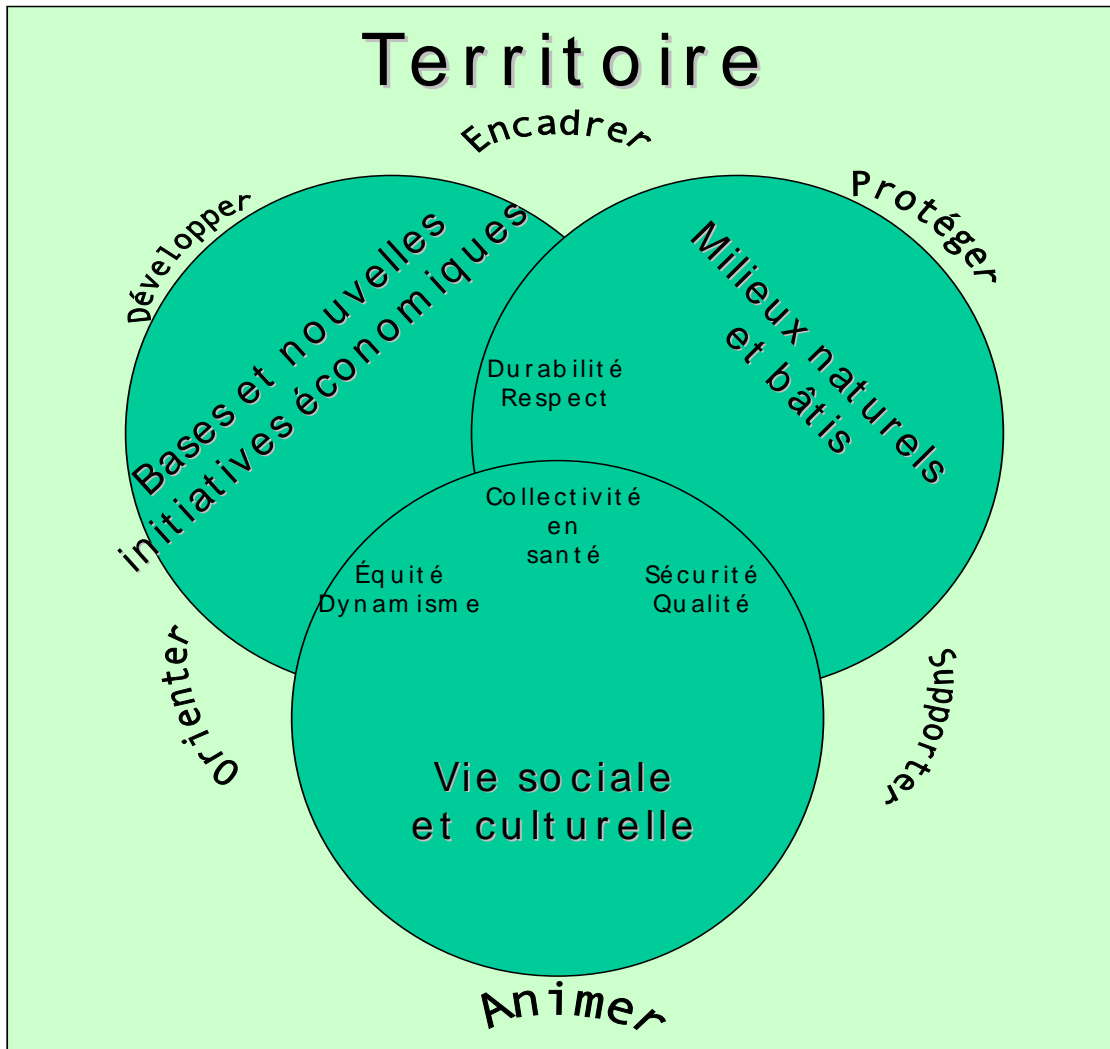
---

La figure qui traduit la vision globale sur laquelle reposent nos actions en terme d'aménagement et de développement est présentée à la page suivante. Extraite du deuxième projet de schéma d'aménagement révisé, cette figure représente bien les liens étroits qui unissent les bases économiques du territoire, favorisant ainsi l'émergence de nouvelles initiatives économiques. Cette activité économique doit faire l'objet d'un encadrement nécessaire afin d'assurer un développement durable et socialement acceptable pour le milieu (humain, naturel et bâti).

En respect avec les particularités de la MRC de Charlevoix, la vision du schéma d'aménagement comporte une intention importante relativement à la nécessaire protection des milieux bâtis et naturels. Cette protection est essentielle afin que ces milieux maintiennent des caractéristiques de sécurité et de qualité qui permettent de supporter une vie sociale et culturelle animée sur notre territoire.

L'animation de cette vie sociale doit permettre d'orienter le développement économique vers la recherche d'une certaine équité. La vie sociale animée doit aussi alimenter le dynamisme du milieu et stimuler la recherche de créneaux économiques porteurs d'avenir et respectueux des particularités du milieu.

Tous ces éléments se conjuguent et interagissent pour résulter en une collectivité en santé tant économique, environnementale, sociale et culturelle. Tous ces éléments forment un système complexe où les interactions sont nombreuses et agissent à l'intérieur d'un cadre : le territoire de la MRC de Charlevoix.



Réalisation : MRC de Charlevoix

Source : Hancock 1993

Cette vision doit rallier l'ensemble des municipalités, personnes et organismes concernés et tous les efforts doivent converger vers l'atteinte de ce but collectif.

À cet égard, le plan d'action de l'année 2010, comme les plans d'action annuels produits antérieurement, comprend divers dossiers, projets ou activités en lien avec cette vision d'aménagement et du développement. Dans le présent document, nous dressons ainsi le portrait des projets, des actions à poser et de leurs principales retombées selon les champs d'intervention de la MRC de Charlevoix.

### **3. IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DES PROJETS POUR 2010**

---

Note : les données financières proviennent des prévisions budgétaires 2010 lorsque le détail de ces prévisions permet d'identifier les dépenses en question.

#### **3.1 Révision du schéma d'aménagement et de développement**

---

Le conseil de la MRC de Charlevoix maintient la révision du schéma d'aménagement comme un dossier prioritaire en 2010. Plus précisément, la MRC compte terminer la rédaction du schéma d'aménagement révisé et adopter cette deuxième version en 2010. L'équipe qui travaille à ce dossier compte maintenant deux aménagistes et les élus souhaitent poursuivre la tenue de rencontres régulières de travail pour assurer le suivi de l'échéancier qui se traduit par l'adoption du PSAR2 en 2010.

Échéancier :	Printemps 2010 : adoption du PSAR2 Été 2010 : consultation publique
Engagements :	193 040 \$
Partenaires :	municipalités, ministères, organismes gouvernementaux et régionaux
Retombées :	emplois directs : 2,7

#### **3.2 Centre local de développement (CLD) de la MRC de Charlevoix**

---

Depuis 1998, le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Charlevoix joue pleinement son rôle de catalyseur et de moteur du développement de l'économie traditionnelle et sociale. En 2010, la MRC contribue de façon substantielle à la capacité d'action du CLD via une contribution annuelle de 156 323 \$. Quoique ces coûts ne soient aucunement financés via le programme d'aide financière destiné aux MRC, nous jugeons essentiel de citer cette contribution de la MRC au fonctionnement du CLD et par conséquent, au développement économique de son territoire. Depuis 2004, la MRC assure le suivi d'une entente conclue avec le CLD dans laquelle la MRC a défini le rôle et les responsabilités confiées au CLD:

Objectifs poursuivis : - Accroître les retombées associées au développement d'entreprises sur le territoire;  
- Générer davantage de projets de développement et d'investissements locaux et régionaux;  
- Soutenir la création et le maintien d'emplois;  
- Favoriser l'accroissement démographique.

Échéancier :	En continu
Engagement :	156 323 \$ (contribution MRC) 681 480 \$ (ententes Gouv. Québec – MRC – CLD)
Partenaires :	Municipalités, organismes du milieu, CLE, Gouvernement
Retombées :	Emplois directs : 7 employés au CLD Emplois indirects : plus de 250 emplois créés ou maintenus annuellement

Lien au schéma : Concertation et intégration au niveau de la planification des

activités entre la MRC et le CLD. Le schéma d'aménagement et de développement doit maintenant intégrer une vision du développement du territoire.

### **3.3 Convention de gestion territoriale (Forêt habitée du Massif)**

---

En matière de gestion du territoire de la Forêt habitée du Massif de Petite-Rivière-Saint-François, la MRC doit assurer la mise en œuvre de la Convention de gestion territoriale signée au printemps 1998 et renouvelée en 2009, convention qui confie à la MRC la planification du territoire et la gestion des droits fonciers et forestiers.

La MRC contribue également à générer en milieu forestier, via les promoteurs et les partenaires privés et publics, des projets susceptibles d'obtenir du financement dans le cadre du Programme Volet II de mise en valeur des ressources du milieu forestier du ministère des Ressources naturelles et de la Faune:

- Objectifs poursuivis :
- Mise en oeuvre du plan de développement et d'utilisation du territoire de la Forêt habitée du Massif de Petite-Rivière-Saint-François;
  - Accroître l'activité économique régionale et revitaliser les communautés rurales par la mise en valeur des multiples ressources du milieu forestier;
  - Poursuivre les travaux de planification et d'aménagement forestier dans une optique de gestion multiressources.

Échéancier : En continu

Engagements : Opérations forestières : À déterminer selon la planification  
Convention de gestion : 61 055 \$

Partenaires : Comité multiressources, municipalité de Petite-Rivière-Saint-François, entreprises de production des ressources, organismes à but non lucratif, Abitibi Bowater, MRNF, CLD, CRÉCN, ministères, SADC, promoteurs, CLE, etc.

Retombées : Emplois directs :

- coordination : 1 emploi
- projets volet II : 15 à 20 emplois

Lien au schéma : Projet et territoire reconnu au schéma (affectation multiressources) et inscrit au plan d'action.

Projets spécifiques pour 2010 :

- adoption du plan général d'aménagement forestier et du calcul de possibilités forestières 2010-2015;
- planification des opérations forestières prévues en 2010;
- mise à jour de la planification relative au développement et à l'utilisation du territoire de la Forêt habitée du Massif 2011-2016.

### **3.4 Comité consultatif agricole (CCA)**

---

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la MRC coordonne les activités du CCA. Les préoccupations de ce comité permettent de favoriser le développement de ce secteur d'activité économique sur le territoire et de susciter la concertation des intervenants.

Globalement, le comité consultatif agricole voit à la poursuite de son plan de travail ainsi qu'à la formulation des avis qui relèvent de ses mandats, notamment en regard de l'adoption et des modifications aux règlements municipaux et aux orientations du projet de schéma d'aménagement révisé :

Objectif poursuivi : Soutenir le développement de l'industrie agricole.

Échéancier : En continu

Engagements : 9 000 \$

Partenaires : UPA, municipalités, citoyens

Retombées : Emplois directs : 0,25 ETC

Soutien de l'industrie agricole en général

Lien au schéma : Au niveau des objectifs, des affectations et du contenu normatif, assurer la pérennité des activités agricoles.

Projets spécifiques pour 2010:

- Établir un consensus concernant l'identification des îlots déstructurés en vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles en vue de permettre la construction de résidences dans ces secteurs (lien étroit avec le schéma d'aménagement et de développement).

### **3.5 Culture et patrimoine (Villes et villages d'art et du patrimoine)**

---

Depuis l'adhésion de la MRC au réseau Villes et villages d'art et de patrimoine en 1998, il s'agit de poursuivre le mandat de soutien aux projets municipaux de mise en valeur des ressources culturelles et du patrimoine bâti. Également, comme chaque année, des efforts seront investis pour développer et mettre en oeuvre des outils de protection et de mise en valeur du patrimoine, tels PIIA, circuits d'interprétation et activités de sensibilisation diverses auprès de la population.

En 2010, la MRC de Charlevoix entend renouveler son entente triennale de développement culturel avec le ministère de Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et le CLD. Un plan d'action devra par conséquent être élaboré pour 2010-2012. Il s'agit de coordonner ou soutenir les actions qui rejoignent les objectifs et clientèles ciblées, qu'elles émanent de municipalités ou organismes culturels. Outre ce travail de concertation et de gestion de l'entente, divers projets sont coordonnés et gérés par l'agente de développement culturel de la MRC en partenariat avec les municipalités:

- Objectifs poursuivis : - Soutenir les promoteurs de projets culturels en vue d'accroître les retombées économiques et sociales de ce secteur d'activités;
- Assurer la protection, la restauration et la mise en valeur de nos richesses patrimoniales;
  - Diversifier les activités culturelles offertes à la population et soutenir les initiatives municipales dans le domaine culturel.

Échéancier : En continu

Engagements : 229 000 \$

Partenaires : Municipalités, ministère de la Culture et des Communications, Villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP), CLE, CLD, ATR, SADC, organismes culturels, etc.

Retombées : Emplois directs : 1,5  
Emplois indirects: importants en regard de l'implication de partenaires privés et publics dans les domaines de la culture, du patrimoine et du tourisme culturel.

Lien au schéma : Prévu au plan d'action et conforme aux objectifs.

Projets spécifiques pour 2010:

- Soutenir techniquement les municipalités à travers la réalisation de projets de développement culturel et de mise en valeur du patrimoine;
- Collaborer à l'édition 2011 du concours « *Les Prix du patrimoine bâti* » initiée par le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches;
- Coordonner certaines actions de promotion et de soutien des bibliothèques municipales;
- Rendre disponible un outil multimédias pour la diffusion du contenu de l'inventaire du patrimoine vivant réalisé par le Musée de Charlevoix en 2003;
- Mettre en ligne un outil multimédias permettant l'accès aux toponymes de la région de Charlevoix;
- Assurer la promotion de la matériauthèque et du Guide d'intervention en patrimoine;
- Adopter un règlement relatif pour l'application du Fonds du patrimoine culturel québécois.

### 3.6 Géomatique

---

Dans le cadre de ses activités et des services qu'elle offre aux municipalités et à la population, la MRC poursuivra en 2010 le développement de son service de géomatique. Entre autres, la poursuite de la numérisation du contenu du projet de schéma d'aménagement révisé et des plans de zonage municipaux, la mise à jour des matrices graphiques et l'intégration de la réforme cadastrale de Baie-Saint-Paul figurent au plan de travail de la géomatique :

- Objectifs poursuivis : - Doter la MRC et les municipalités d'un outil de gestion de l'information efficace et précis;
- Intégrer le schéma d'aménagement, les plans de zonage municipaux et les modifications apportées aux matrices graphiques.

Échéancier : En continu

Engagements : 42 000 \$

Partenaires : Municipalités, MAMR, autres ministères.

Retombées : Emploi direct : 1

Lien au schéma : Outil de travail pour l'ensemble des services et travaux de la MRC.

### **3.7 Centre régional de coordination des mesures d'urgence**

---

Suite à l'implantation d'un centre régional de coordination des interventions en mesure d'urgence à l'intérieur de son siège social en 2000, la MRC a effectué en 2002 et 2004 le déploiement du centre et mis à jour les équipements requis pour assurer son fonctionnement. Par ailleurs, les MRC devront entreprendre prochainement des schémas de sécurité civile et la MRC de Charlevoix devra amorcer cet exercice dans un avenir rapproché.

- Objectif poursuivi : - Assurer la concertation des intervenants concernés par les mesures d'urgence et coordonner les échanges d'information à l'égard des plans d'intervention en mesure d'urgence.

Échéancier : Évaluation des exercices : amélioration continue

Engagements : N/A

Partenaires : CCMU, municipalités, MSP, organismes régionaux

Retombées : N/A

Lien au schéma : Planification régionale des interventions en mesure d'urgence.

### **3.8 Planification d'un réseau de sentiers récréatifs (pédestres / cyclables)**

---

En collaboration avec le CLD et des partenaires régionaux (Sentiers de la Capitale, MRNF, CRÉ) et national (Conseil québécois du Sentier transcanadien), la MRC de Charlevoix compte poursuivre son soutien à la planification et à l'aménagement de réseaux pédestres et multifonctionnels. L'objectif ultime est d'intégrer les portions de sentiers aménagés depuis 2001 aux réseaux nationaux. La négociation des droits de passage doit se poursuivre notamment dans les municipalités de Baie-Saint-Paul, Petite-Rivière-Saint-François et Saint-Urbain en 2010.

En matière d'aménagement cyclable, la MRC prévoit investir via son Pacte rural pour soutenir les initiatives municipales qui donneront suite aux études de faisabilité réalisées en 2002 et ce, de façon à soutenir le développement continu du réseau. Un projet

spécifique de sentier longeant la voie ferrée et la rive entre Les Éboulements (Saint-Joseph-de-la-Rive) et Baie-Saint-Paul devrait connaître un certain avancement en 2010 avec la réalisation d'une étude de faisabilité financière.

Objectif poursuivi :	- Planifier et coordonner le développement d'un réseau de sentiers multifonctionnels au bénéfice de la population et de l'industrie touristique régionale.
Échéancier :	Été-automne 2010
Engagements :	Sentiers pédestres : environ 9 000 \$ (contribution MRC) Aménagements cyclables : 120 000 \$ (Pacte rural)
Partenaires :	Municipalités, CLD, Sentiers de la Capitale, CRÉCN, MRNF (Volet II), Conseil québécois du Sentier transcanadien, URLS-Québec, entreprises et population locales, etc.
Retombées :	Importantes pour l'industrie touristique à moyen terme
Lien au schéma :	Réseaux inscrits ultérieurement au schéma d'aménagement révisé.

### **3.9 Plan de gestion des matières résiduelles**

---

Conformément à la Loi sur la Qualité de l'environnement, la MRC a adopté son plan de gestion des matières résiduelles en 2004 et il est entrée en vigueur la même année. De plus, la gestion des matières résiduelles et du lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de Saint-Placide est effectuée par la MRC depuis 2003. L'année 2010 sera consacrée à la poursuite de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles et des changements qui suivent le renouvellement et l'octroi de certains contrats liés aux collectes de matières résiduelles à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Objectifs poursuivis :	- Mettre en œuvre et assurer le suivi du plan d'action du plan de gestion des matières résiduelles et contribuer à la diminution des matières résiduelles envoyées à l'enfouissement.
Échéancier :	Mise en œuvre du Plan d'action : en continu
Engagements :	2 100 245 \$ (budget de la gestion des matières résiduelles)
Partenaires :	Municipalités, MDDEP, organismes régionaux oeuvrant dans le secteur de la gestion des matières résiduelles
Retombées :	Emplois directs : 2
Lien au schéma :	Plan de gestion à intégrer au processus de révision.
Projets spécifiques pour 2010:	<ul style="list-style-type: none"><li>• coordination de deux collectes des résidus verts (feuilles mortes);</li><li>• coordination d'une 8<sup>e</sup> session de formation sur le compostage domestique;</li><li>• poursuite d'un service de récupération des plastiques agricoles;</li></ul>

- étendre le projet-pilote de collecte des matières putrescibles à Baie-Saint-Paul à tous les résidants du périmètre urbain;
- démarrage des opérations d'un écocentre construit à Baie-Saint-Paul en 2009, construction d'un écocentre à L'Isle-aux-Coudres et opération de l'Écocentre de Saint-Urbain;
- assurer le suivi post-fermeture du LES de Saint-Placide qui est fermé depuis janvier 2009, conformément au Règlement provincial.

### **3.10 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie**

---

Conformément à la Loi sur la sécurité incendie, la MRC a adopté en novembre 2007 son schéma de couverture de risques en sécurité incendie modifié afin de tenir compte des motifs de refus du ministère de la Sécurité publique en 2004 et celui-ci a été modifié en 2008 à la demande des municipalités locales. Une version finale a été soumise au ministère de la Sécurité publique pour avis de conformité à l'été 2009. Advenant que cet avis soit positif, des efforts seront consacrés à la réalisation des plans de mise en œuvre.

- Objectifs poursuivis : - Doter la MRC d'un schéma de couverture de risques en sécurité incendie permettant d'optimiser les ressources affectées à la sécurité incendie.
- Assurer la réalisation et la coordination des actions prévues dans les plans de mise en œuvre des municipalités locales.

Échéancier : Printemps 2010

Engagements : 63 083 \$

Partenaires : Comité de sécurité incendie, municipalités, MSP

Retombées : - Engagement d'un préventionniste contractuel prévu;  
- À déterminer selon le contenu des plans de mise en œuvre.

Lien au schéma : Schéma à intégrer au schéma d'aménagement révisé.

### **3.11 Politique familiale et Service d'accueil des nouveaux résidants**

---

La MRC et les municipalités ont adopté en 2002 une Politique familiale élaborée de concert avec un comité régional, les municipalités et la population. La MRC a entrepris en 2007 la mise à jour de cette politique qui a fait l'objet d'un lancement en 2009. De plus, cette nouvelle Politique comporte un fonds de soutien, géré par la MRC, qui vise à supporter les municipalités dans le cadre de la mise en œuvre de leur plan d'action.

- Objectifs poursuivis : - Coordonner les travaux du comité de suivi afin de mettre en œuvre les plans d'action de la seconde politique familiale et diversifier les services offerts aux familles sur le territoire de la MRC.

- Contribuer à améliorer le milieu de vie des résidants.
- Échéancier : En continu  
Engagements : 127 811 \$  
Partenaires : Municipalités, CLD, organismes régionaux des milieux communautaires et de l'éducation, comité de suivi, Caisse populaire Desjardins de la Vallée du Gouffre.  
Retombées : À déterminer selon les réalisations locales.  
Lien au schéma : Projets structurants à inscrire au plan d'action.  
Projet spécifique pour 2010 :
- Coordonner la 7<sup>e</sup> édition du Programme d'accueil des nouveaux résidants de la MRC (volet local et régional) et assurer la poursuite du service d'accueil mis en place en 2008.

### **3.12 Transport rural de Charlevoix (TRUC)**

---

Le TRUC a démarré ses services en 2003 et son utilité n'est maintenant plus à démontrer compte tenu de sa grande popularité (plus de 21 000 déplacements en 2009). La MRC continuera en 2010 d'animer le comité régional de suivi des activités du TRUC dont la gestion a été confiée à Transport adapté Charlevoix-Ouest (TACO). Le comité régional formé des intervenants impliqués dans ce dossier est ainsi chargé de coordonner le fonctionnement du guichet unique.

Objectif poursuivi : - Assurer le développement d'un service de transport collectif interlocalités efficace et répondant aux besoins de la population, notamment des jeunes, des travailleurs et de la population plus âgée.

- Échéancier : En continu  
Engagements : 202 490 \$  
Partenaires : Municipalités, Transport adapté Charlevoix-Ouest (TACO), comité de suivi, CLD, CSSSC, CRÉCN, MTQ.  
Retombées : Emploi direct : 1 (répartitrice, TACO)  
Lien au schéma : Projet structurant à inscrire au plan d'action.  
Projet spécifique pour 2010 :
- Assurer la poursuite du service Expressbus de transport inter-MRC via une navette quotidienne entre La Malbaie et Baie-Saint-Paul, en collaboration avec Intercar.

### **3.13 Service de l'évaluation foncière**

---

Outre les projets et domaines d'intervention mentionnés précédemment qui suscitent des retombées et investissements directs en matière de développement économique et social, il faut noter que les travaux du service de l'évaluation foncière sont une preuve tangible des impacts générés par les projets de développement à plus long terme.

- Objectifs poursuivis : - Tenir à jour et de façon continue les dossiers d'évaluation (permis et mutations immobilières qui augmentent de façon importante) ;
- Implantation de la réforme cadastrale à Baie-Saint-Paul et mise à jour des matrices graphiques en conséquence;
  - Réaliser les activités prévues au plan de travail annuel élaboré par l'évaluateur agréé dont l'équilibrage du rôle d'évaluation en 2010 pour la municipalité des Éboulements.

Échéancier : En continu; Équilibrage du rôle: 15 septembre 2010  
 Engagements : 318 307 \$  
 Partenaires : Municipalités, MAMR.  
 Retombées : Emplois directs : 4,5  
 Lien au schéma : N/A.

### **3.14 Réseau de fibres optiques**

---

En 2010, la Commission scolaire de Charlevoix, conjointement avec les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est, procéderont à l'implantation de la téléphonie IP à même le réseau de fibres optiques qui est maintenant opérationnel depuis 2008. Le projet comprend 33 bâtiments municipaux et il permettra d'optimiser les équipements et services de télécommunications.

- Objectifs poursuivis : - Améliorer les services de télécommunications des municipalités et de la MRC;
- Optimiser le réseau de fibres optiques implanté entre 2006 et 2008 via la téléphonie IP;
  - Développer des façons de faire permettant d'optimiser les outils et les équipements informatiques de même que les services offerts à la population par les municipalités et la MRC.

Échéancier : Implantation de la téléphonie : janvier 2010  
 Engagements : environ 26 000 \$;  
 Partenaires : Commission scolaire de Charlevoix, MRC de Charlevoix-Est, Municipalités.  
 Retombées : Emplois directs : N/A  
 Lien au schéma : Projet structurant à inscrire au plan d'action.

### **3.15 Participation à divers projets locaux et régionaux**

---

En plus de contribuer à la réalisation des projets mentionnés précédemment, la MRC de Charlevoix est partenaire de plusieurs organismes à titre de membre du conseil d'administration ou d'un comité de travail. Les principaux partenaires susceptibles de réaliser un projet structurant pour le développement du territoire en 2010 sont les suivants :

- le CLD de la MRC de Charlevoix et la SOLIDE de la MRC de Charlevoix;
- la SÉPAQ (projet de développement du parc des Grands-Jardins);

- Bureau de projet de Groupe Le Massif (projet Territoire le Massif);
- l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la région de Québec (AFPQ-03);
- la Conférence régionale des élus (CRÉCN) et sa Commission forestière régionale;
- la COFEC (Festival Rêves d'automne);
- la Commission scolaire de Charlevoix (Table de prévention de l'abandon scolaire de Charlevoix);
- le comité provisoire pour l'implantation d'une Coopérative de soins de santé;
- l'organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency.

## **CONCLUSION**

---

Cette implication soutenue de la MRC de Charlevoix se traduit par des interventions concrètes pour assurer le développement économique et social de son territoire d'appartenance. Selon les domaines d'intervention, les membres de l'équipe de la MRC peuvent être appelés à protéger les milieux naturels et bâtis, développer et coordonner des initiatives ayant des incidences économiques et sociales, animer une vie sociale et culturelle dynamique ou encadrer des projets comportant des enjeux liés à l'aménagement du territoire. Cette volonté d'intervenir concrètement rejoint ainsi notre vision globale du développement alors que nous sommes convaincus de l'importance de contribuer au développement d'une collectivité en santé pour le plus grand bénéfice des municipalités et de la population en général.

Après plusieurs années marquées par une baisse démographique, la population de la MRC de Charlevoix connaît une stabilité, voir une légère augmentation. Cette croissance se traduit par ailleurs par divers projets résidentiels et de villégiature qui sont envisagés ou en cours de réalisation par les municipalités locales. Dans un tel contexte, il est impératif, si on veut relever le défi d'un développement harmonieux et durable, d'assurer une adaptation du contenu du schéma d'aménagement révisé à la vision stratégique à laquelle adhère la population et les intervenants socio-économiques de la région. L'année 2010 devra ainsi permettre des échanges fructueux en ce sens et la recherche de consensus en aménagement du territoire sera un enjeu primordial.